

# Séance ordinaire du 9 mars 2015



2015-03  
49

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 9e jour de mars 2015 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5 M. Rosaire Coulombe
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de M. Rosaire Coulombe, maire suppléant.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

## 1 - OUVERTURE DE LA SESSION

Après vérification du quorum, monsieur le maire suppléant déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

## 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

Aucune activité spéciale.

2015-03  
50

## 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SESSION

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04.01 - Session régulière du 9 février 2015

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

06 - CORRESPONDANCE

06.01 - Bordereau de correspondances

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

08.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues

en février 2015 et des engagements du mois suivant

- 08.03** - SPA Beauce-Etchemin
- 09** - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
  - 09.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics
  - 09.02** - Remplacement de fenêtres à l'Hôtel de ville
  - 09.03** - Adoption du plan d'intervention TECQ 2014-2018
  - 09.04** - Programmation de travaux TECQ-3 (2014-2018)
  - 09.05** - Plan de gestion des débordements: 9e & 10e rue Ouest
  - 09.06** - Adoucisseur d'eau Hôtel de ville
  - 09.07** - Mandat Francis Carrier, 9e rue Ouest
- 10** - LOISIRS-TOURISME
  - 10.01** - Rapport mensuel d'activités du mois courant
  - 10.02** - Vidéo corporative
  - 10.03** - Déploiement WIFI haute vitesse à l'aréna
- 11** - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
  - 11.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
  - 11.02** - Demande au programme de revitalisation (droits de mutation)
  - 11.03** - Vente de terrain, Sébastien Turcotte et Claudia Busque
  - 11.04** - Offre de services: Groupe Pierre Poulin
- 12** - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 12.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances
  - 12.02** - Comptes du mois de février 2015 et engagements financiers du mois suivant
  - 12.03** - Rapport des heures supplémentaires du mois de février 2015
  - 12.04** - Dons et commandites
  - 12.05** - Coûts finaux de rénovation de l'Hôtel de ville
  - 12.06** - Mesures d'atténuation, taxation à taux variés 2015
  - 12.07** - PEPHV concernant le règlement # 462-2015
  - 12.08** - Affectation de soldes disponibles
  - 12.09** - Cédule de vacances 2015
- 13** - LÉGISLATION
  - 13.01** - Avis de motion, règlement d'emprunt # 464-2015
- 14** - DIVERS
- 15** - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16** - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

#### **04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2015-03**  
**51**

##### **04.01 - Session régulière du 9 février 2015**

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil, tenue le 9 février 2015, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 9 février 2015, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

#### **05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

#### **06 - CORRESPONDANCE**

## **06.01 - Bordereau de correspondances**

Dépôt du bordereau de correspondances, session de mars 2015 (item 6.01.1). Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Autres documents importants transmis par la direction générale:

- 6.01.02 Modification du schéma d'aménagement (projet industriel St-Évariste)
- 6.01.03 Cocktail des milieux ruraux

## **07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

### **07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire**

Monsieur le maire suppléant dépose un document préparé par Services Sanitaires Denis Fortier inc. et demande au conseiller au siège # 4 de le commenter.

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de février 2015 est de:

- Déchets industriels et commerciaux ..... 11,72 T.M. /5 semaines;
- Déchets résidentiels ..... 25,53 T.M. /4 semaines;
- Recyclage matériaux secs..... 23,47 T.M. /4 semaines;
- Recyclage industriel et commercial ..... 8,53 T.M. /4 semaines;
- Recyclage résidentiel ..... 8,75 T.M. /4 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité pour l'an 2015 est de 550 tonnes métriques, soit une moyenne de 45,83 T.M. par mois

## **08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

2015-03  
52

### **08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie**

Le directeur général dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 4 février 2015.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 4 février 2015 du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues.

Adoptée unanimement.

2015-03  
53

### **08.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en février 2015 et des engagements du mois suivant**

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par ce service;

Attendu que la municipalité gestionnaire du protocole d'entente doit en prendre acte et autoriser les déboursés lorsque ceux-ci respectent le budget et les procédures de délégation d'engagements;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de février 2015 pour un montant de 11,854.59 \$
- les engagements du mois de mars 2015 reliés au service d'incendie, au montant de 13,410.\$

Adoptée unanimement.

**2015-03  
54**

### **08.03 - SPA Beauce-Etchemin**

Attendu le mandat de négociation confié au conseiller au siège #3, M. Michel Roy, concernant la tarification de la SPA Beauce-Etchemin pour l'exercice 2015;

Attendu la résolution du conseil d'administration de la SPA Beauce-Etchemin déposée devant ce conseil et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu sur division d'accepter la proposition de tarification 2015 de la SPA Beauce-Etchemin, au montant de 3.50\$ / habitant, tel que stipulé à la résolution du conseil d'administration de la SPA Beauce-Etchemin du 17 février 2015.

Adoptée sur division: 4 pour / 1 contre

### **09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

**2015-03  
55**

#### **09.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics**

Le directeur général dépose le procès-verbal de la réunion du comité des travaux publics, tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion suivante du comité des travaux publics et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 4 mars 2015

Adoptée unanimement.

**2015-03  
56**

#### **09.02 - Remplacement de fenêtres à l'Hôtel de ville**

Attendu que, lors de la réfection de l'immeuble du 763 14e Avenue, les fenêtres arrières de l'immeuble, donnant sur les nouveaux bureaux, n'ont pas été remplacées puisque le dossier d'inspection mentionnait qu'elles étaient à la limite des normes acceptables, en terme d'isolation;

Attendu qu'un premier hiver d'utilisation a démontré que ces fenêtres laissent vraiment entrer l'air froid par période venteuse ou par basse température (inférieure à moins 5 Celsius);

Attendu les propositions annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante:

- Économix inc;
- Rénovation de la Chaudière inc.

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Rénovation de la Chaudière :

- Fourniture de cinq fenêtres: 2,325.00 \$ plus taxes
- Installation des fenêtres: 1,160.00 \$ plus taxes

Adoptée unanimement

**2015-03  
57**

### **09.03 - Adoption du plan d'intervention TECQ 2014-2018**

Attendu le dépôt, devant ce conseil, du plan d'intervention TECQ 2014-2018, préparé par la firme d'ingénieurs conseil WSP inc.;

Attendu que ce rapport constitue l'assise de la programmation de travaux admissibles au programme de la TECQ 2014-2018;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Guadeloupe:

- adopte le plan d'intervention TECQ 2014-2018, préparé par WSP inc.;
- mandate WSP inc. pour en transmettre copie au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- mandate WSP inc., sur la base de ce plan d'intervention, afin que soit préparée et déposée au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire la programmation de travaux admissibles au programme de la TECQ 2014-2018

Adoptée unanimement

**2015-03  
58**

### **09.04 - Programmation de travaux TECQ-3 (2014-2018)**

Attendu que la municipalité a pris connaissance du "*Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ-3) pour les années 2014 à 2018*";

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide, qui s'applique à elle, pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Guadeloupe s'engage:

- À respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;
- À être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou à la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- À atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

- à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution

Il est également unanimement résolu:

- d'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adoptée unanimement

**2015-03  
59**

**09.05 - Plan de gestion des débordements: 9e & 10e rue Ouest**

Attendu les nouvelles normes applicables à la gestion des eaux usées et des eaux pluviales dans le calcul de capacité du système de traitement des eaux usées de la municipalité;

Attendu qu'il sera exigé des résidents touchés (9e & 10e rue Ouest) par les travaux de réfection de la 9e rue Ouest qu'ils conduisent indépendamment leurs eaux usées et leurs eaux pluviales aux canalisations de la 9e rue Ouest;

Attendu l'offre de services de WSP déposée devant ce conseil et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante pour un plan de gestion des débordements en provenance de la 9e et de la 10e rue Ouest;

En conséquence;

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité :

- d'accepter l'offre de services de WSP inc., portant le # P15-11020-37, datée du 4 mars 2015, au montant anticipé de 3,630\$ (taxes et dépenses en sus)

Adoptée à l'unanimité

**2015-03  
60**

**09.06 - Adoucisseur d'eau Hôtel de ville**

Attendu que le mauvais fonctionnement de l'humidificateur du système de ventilation est dû au pourcentage de calcaire contenu dans l'eau potable;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Pompes Couture inc. pour la fourniture d'un système d'adoucisseur d'eau à être installé à l'alimentation de l'humidificateur et de chauffe-eau... le tout au montant de 1,241.25\$ (fournitures, installation et taxes incluses)

Adoptée unanimement

**2015-03  
61**

**09.07 - Mandat Francis Carrier, 9e rue Ouest**

Attendu les travaux à réaliser sur la 9e rue Ouest;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité de mandater M. Francis Carrier, arpenteur géomètre pour:

- la prise de relevés et le plan de l'emprise de la 9e rue Ouest, de l'intersection de la 13e Avenue à l'intersection de la 11e Avenue

- la prise de relevés identifiant les bornes existantes de terrain pouvant être affectées ou déplacées par les travaux.

Adoptée unanimement

## **10 - LOISIRS-TOURISME**

### **10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant**

Aucun rapport à déposer.

**2015-03  
62**

### **10.02 - Vidéo corporative**

Attendu la volonté du conseil de doter la municipalité d'une vidéo corporative;

Attendu les propositions déposées devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité:

- d'accepter l'offre de services de Beauce TV inc. pour la production d'une vidéo corporative, d'une durée de deux (2) minutes, au montant de 3,540 \$ plus taxes.
- d'accepter l'offre de services de Gestion de projets FN, pour la coordination des activités terrains, au montant de 700 \$

Adoptée unanimement

**2015-03  
63**

### **10.03 - Déploiement WIFI haute vitesse à l'aréna**

Attendu la résolution # 2015-02-39 de cette municipalité adoptant l'offre de services de Orizon Mobile inc., portant le # SG80115, datée du 8 janvier 2015, au montant de 7,489.40\$, concernant le déploiement WIFI haute vitesse au Centre Sportif A. Racine;

Attendu l'offre de service modifiée, de cette même compagnie, déposée devant ce conseil et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité:

- D'adopter l'offre de services modifiée d'Orizon Mobile (SG 80115 à jour), datée du 8 janvier 2015, et portant le montant de dépense du projet à 7,748.79 \$, installation et taxes comprises.

Adoptée unanimement

## **11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

### **11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme**

Aucun procès-verbal à déposer

**2015-03  
64**

### **11.02 - Demande au programme de revitalisation (droits de mutation)**

Dépôt d'une demande au programme de revitalisation 2014-2018 pour un remboursement de droits de mutation.

Mme Brigitte Lessard et M. René Marois pour l'acquisition d'une résidence sise au 289, 10e rue Ouest dont l'année de construction inscrite au rôle est 1971. Les droits de mutation s'élèvent à 850.00\$.

Attendu que la demande répond aux exigences du programme de revitalisation 2014-2018;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'accorder le remboursement demandé.

Adoptée unanimement.

**2015-03  
65**

### **11.03 - Vente de terrain, Sébastien Turcotte et Claudia Busque**

Attendu la résolution # 2014-08-181 de ce conseil;

Attendu les discussions intervenues entre M. Sébastien Turcotte, Mme Claudia Busque et la direction générale;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Guadeloupe vende, à M. Sébastien Turcotte et Mme Claudia Busque, un terrain de forme triangulaire, constitué d'une partie du lot 21-3 du Rang 13 Sud, Canton de Shenley le tout tel qu'il apparaît au plan d'arpentage de M. Francis Carrier, arpenteur géomètre, déposé devant ce conseil et annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante:

- Description du terrain:
  - façade de 32.50 mètres en front de la 4e rue Est
  - une profondeur de 38.47 mètres et 38.42 mètres
  - superficie : 651.1 mètres carrés soit approximativement 7,000 pieds carrés
- Prix:
  - 0.50\$ / pied carré soit 3,500 \$
- Conditions liant le vendeur:
  - le terrain est vendu non-arpenté, non-piqueté et non-cadastré. Il appartiendra à l'acheteur de mandater un arpenteur géomètre pour la préparation du plan d'arpentage, le piquetage du terrain et l'enregistrement d'un lot distinct au registre foncier du Québec. La municipalité ne fournit aucune description technique du terrain vendu.
- L'acheteur devra laisser une lisière d'arbres ou arbustes de 3 mètres séparant son terrain, dans la ligne avant, du terrain de la municipalité. .
  
- Signataires municipaux:
  - Il est également résolu de mandater les personnes suivantes pour la signature des documents notariés:
    - M. Rosaire Coulombe, maire suppléant
    - M. Marc André Doyle, directeur général
- Autres précisions:
  - M. Turcotte et Mme Busque informe le conseil qu'ils choisissent de procéder devant Me Christine Talbot, notaire

Adoptée unanimement.

**2015-03  
66**

### **11.04 - Offre de services: Groupe Pierre Poulin**

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe souhaite soutenir l'initiative de la Société de Développement Industriel (SDIG) et d'un groupe d'investisseurs privés quant à l'acquisition et la transformation d'un immeuble commercial;

Attendu l'offre de services de Groupe Pierre Poulin inc. déposée devant ce

conseil et annexée à cette résolution pour en faire partie intégrante;

Attendu l'engagement des promoteurs de rembourser la municipalité si le projet prend forme;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'adopter l'offre de services de Groupe Pierre Poulin, au montant de 3,000\$ (plus taxes)

Adoptée unanimement.

## **12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

### **12.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances**

Aucune réunion du comité des finances en février 2015.

Tel qu'annoncé lors de la séance régulière de février 2015, le directeur général dépose un document comparatif des taxes et tarifications (budget 2015) vs le sommaire du rôle de perception 2015. Le tableau permet d'évaluer la contribution détaillée de chacune des taxes vs les montants budgétés pour l'exercice 2015.

**2015-03  
67**

### **12.02 - Comptes du mois de février 2015 et engagements financiers du mois suivant**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de février 2015, au montant total de 350,312.33 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	204,960.88 \$
• Comptes à payer	93,293.35 \$
• Salaires nets versés	34,367.21 \$
• Remises d'employeur	17,700.89 \$
• Total	350,312.33 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de mars 2015 pour un montant total de 83,380.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

### **12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de février 2015**

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de février 2015

**2015-03  
68**

### **12.04 - Dons et commandites**

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

- Relais pour la vie - Valérie Lavoie..... 100.00\$
- Association pour l'intégration sociale (équipement)..... don de machinerie \$
- Corps des Cadets de la Haute-Beauce..... 100.00\$
- Moisson Beauce..... 250.00\$

Adoptée unanimement.

#### **12.05 - Coûts finaux de rénovation de l'Hôtel de ville**

Le directeur général informe le conseil que le projet de rénovation de l'Hôtel de ville dépasse les coûts autorisés au règlement d'emprunt d'approximativement 150,000 \$. Ce dépassement n'aura aucun impact sur le compte de taxes et sera complètement absorbé à même les dépenses d'opération 2014.

2015-03  
69

#### **12.06 - Mesures d'atténuation, taxation à taux variés 2015**

*Le conseiller au siège # 5 et maire suppléant, M. Rosaire Coulombe, déclare un conflit d'intérêt potentiel et demande l'autorisation de se retirer.*

*Mme Lise Roy agit comme maire suppléant;*

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe a adopté le règlement 461-2015, *Règlement de taxation pour l'exercice 2015;*

Attendu que ce règlement prévoit une taxation foncière à taux variés;

Attendu que la municipalité souhaite appliquer aux immeubles industriels et commerciaux inoccupés, ou dont les opérations ont cessées depuis plus de six mois, le taux de base de taxation ;

Attendu que les systèmes automatisés de traitement fiscal (SYGEM) ne permettent pas de créer cette catégorie de taxation, par transfert numérique du rôle de taxation (de la MRC vers SYGEM);

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'autoriser la secrétaire trésorière adjointe à créer manuellement une nouvelle catégorie de taxation, pour l'exercice 2015, correspondant aux codes d'utilisation 9420 & 9451
  - que le taux de taxation applicable à cette catégorie "**immeubles inutilisés ou dont les activités sont suspendues**" soit le taux de base applicable à l'ensemble des catégories (1.40\$ / 100\$ d'évaluation)
  - d'autoriser la secrétaire trésorière adjointe à émettre les crédits applicables aux dossiers suivants:

- 7091-67-9327 (Uniformes FOB)
- 7292-50-1108 (Moulin Blanc)

Adoptée unanimement.

#### **12.07 - PEPHV concernant le règlement # 462-2015**

Ce lundi 9 mars 2015 était tenue la journée d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement d'emprunt # 462-2015, au montant de 950,000\$ et décrétant des travaux de réfection de la 9e rue Ouest. À la fin de la journée, le registre indique qu'aucuns citoyens n'ont apposé leur signature.

Le règlement # 462-2015 est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter de la municipalité La Guadeloupe.

**2015-03  
70**

#### **12.08 - Affectation de soldes disponibles**

Attendu le rapport préliminaire de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) concernant la vérification de l'exercice financier 2014;

Attendu que la municipalité dispose, au 2014-12-31, de soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés pour un montant de 237,174.91\$ tel que le démontre le tableau, préparé par RCGT, annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante et détaillant:

- la provenance de chacun de ces soldes
- le montant pouvant être affecté de chacun

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Guadeloupe:

- affecte un montant de 91,484.01 \$, en provenance des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés au 2014-12-31, au remboursement de la dette à long terme (capital et intérêts) de la municipalité La Guadeloupe, pour l'exercice financier 2014.

Adoptée unanimement.

#### **12.09 - Cédule de vacances 2015**

Le directeur général dépose la cédule des vacances 2015

### **13 - LÉGISLATION**

#### **13.01 - Avis de motion, règlement d'emprunt # 464-2015**

Avis de motion est donné par le conseiller au siège # 3, M. Michel Roy, qu'il déposera, lors d'une prochaine séance de ce conseil, un projet de règlement portant le # 464-2015, afin qu'il soit adopté. Ce projet de règlement décrètera:

- de remplacer l'éclairage de glace de l'aréna et les fluorescents de vieille génération par des équipements au LED
- de remplacer les compteurs d'eau résidentiels
- d'autres travaux d'infrastructures mineurs à venir
- un règlement d'emprunt à long terme
- l'affectation des soldes disponibles de règlements d'emprunt financés pour en couvrir le coût

Une dispense de lecture complète du règlement, lors de son adoption, est également demandée.

**14 - DIVERS**

Aucun sujet.

**15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2015-03-71 - 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité que cette séance soit levée.

Adoptée unanimement

Levée de la séance à 20h50

---

Rosaire Coulombe, maire suppléant

---

Marc A Doyle, directeur général